Bruno, 39 ans (Loire Atlantique)

Il a fallu que je prouve que je suis bien mon diabète et que je sais gérer mes hypoglycémies. Mon diabétologue a dû faire un courrier au médecin du travail. Il a fallu que je contacte le médecin régional du travail et après tout cela, la situation s'est améliorée.

Maintenant, j'ai une visite par an, le médecin me demande juste de voir mon bilan annuel. En outre j'exerce une activité de Sapeurs-pompiers volontaire depuis 1997, j'ai réussi à rester en service actif sous les conditions suivantes : prouver que je peux gérer mon diabète, que mon bilan annuel soit correct, que mes prises de sang soient en dessous de 7, mais il a fallu se battre et passer en commission médicale au service départemental incendie et de secours. Je suis apte pour tout sauf pour l'incendie (je reste apte pour conducteur poids lourd).

Il faut toujours se battre et se défendre car rien ne n'est acquis. Je suis aussi passé devant un médecin agrée de la Préfecture qui m'a validé mes permis poids lourd et transports en commun pour une durée de 3 ans.